


24 mercredi 25 mai 2022

sport | international

le mauricien

 PREMIER LEAGUE

## Klopp nommé manager de l'année

Jürgen Klopp, qui a remporté avec Liverpool la League Cup et la FA Cup avant d'échouer d'un point derrière Manchester City en

Premier League, a été désigné hier et par ses pairs et par la League Managers' Association manager de l'année en Premier League. Les Reds

et Klopp peuvent encore réussir le triplé en battant le Real Madrid en finale de la Champions League samedi.

« C'est un grand honneur après une saison de folie. Être élu par ses pairs, c'est ce qu'il y a de mieux », a déclaré l'Allemand en recevant son prix au dîner de l'Association des managers de Premier League. « Quand on gagne ce genre de prix, c'est soit qu'on est un génie soit qu'on a le meilleur staff avec soi. Je suis avec tout mon encadrement. Je ne crois pas aux prix individuels dans le football, c'est un sport d'équipe et je ne serais rien sans ces gars-là ».

En remettant le trophée, l'ancien manager de Manchester United, sir Alex Ferguson a déclaré : « Je lui ai dit il y a 12 ans d'aller dans un club avec l'histoire. J'aurais dû lui dire d'aller à Scunthorpe United ! »

Jürgen Klopp a reçu le sir Alex Ferguson Trophy des mains du légendaire manager de Man United

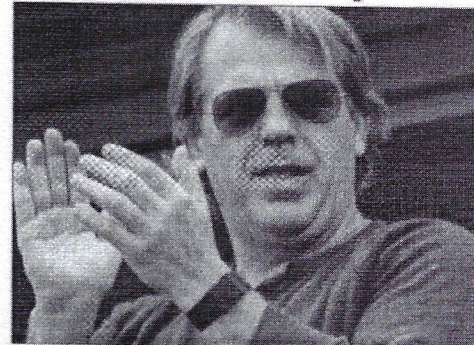


## Rachat de Chelsea par Todd Boehly validé

Dans un communiqué publié hier, la Premier League a approuvé le rachat de Chelsea à Roman Abramovich par le consortium dirigé par l'Américain Todd Boehly, homme d'affaires américain également copropriétaire de l'équipe de baseball des Los Angeles Dodgers. Le groupe va ainsi acquérir le club de Chelsea pour £ 4,2 milliards.

Le Russe Roman Abramovich avait mis le club en vente début mars quelques jours avant qu'il ne soit visé par des sanctions britanniques dans le sillage de l'invasion de l'Ukraine par la Russie lancée le 24 février. Depuis, le club évoluait en Premier League grâce à une licence spéciale qui l'empêche d'offrir de nouveaux contrats à ses joueurs ou d'en recruter. Une licence qui doit prendre fin le 31 mai. « Le Chelsea FC va maintenant travailler avec les autorités concernées pour obtenir les licences nécessaires à la réalisation du rachat. »

« Le conseil d'administration de la Premier League a approuvé aujourd'hui la proposition de rachat du Chelsea Football



La Premier League a approuvé le rachat de Chelsea par le consortium dirigé par l'Américain Todd Boehly

Club par le consortium Todd Boehly/Clearlake », peut-on lire dans le texte de la Premier League. « L'achat reste soumis à la délivrance par le gouvernement de la licence de vente requise et à la réalisation satisfaisante des dernières étapes de la transaction. Le conseil d'administration a appliqué le test des propriétaires et des administrateurs (OADT) de la Premier League à tous les administrateurs potentiels et a effectué les vérifications nécessaires. Les membres du Consortium qui achète le club

sont des affiliés du Clearlake Capital Group, L.P., Todd Boehly, Hansjorg Wyss et Mark Walter. Le Chelsea FC va maintenant travailler avec les autorités concernées pour obtenir les licences nécessaires à la réalisation du rachat. »

Finalement, à l'issue d'un long processus d'enchères impliquant plusieurs groupes, c'est bien celui de Todd Boehly et de ses partenaires investisseurs qui a été choisi par la banque new-yorkaise Raine Group qui supervise la vente.

### NOTICE UNDER THE ACQUISITIVE PRESCRIPTION ACT 2018

Notice is hereby given that Mrs Bhaytoon ROSSUN (born JEEWON), (Widow of Mr Mamode Hossen ROSSUN), residing at The Vale, has requested me to transcribe a deed of prescription of an immovable property of which the location, description and boundaries are as follows –

- (a) LOCATION: The Vale – DISTRICT: Rivière du Rempart;  
 (b) DESCRIPTION: 985.00m<sup>2</sup> (PIN No. 1313030099);  
 (c) BOUNDARIES as per a memorandum of survey drawn up by Mr P. G. Bruno DUMAZEL, Land Surveyor, on 30/11/2021, registered in Reg LS99/99097686:

« Du premier côté, partie par un chemin commun asphalté de quatre mètres (4.00m) de large, sur deux lignes mesurant respectivement deux mètres et quatre-vingt-onze centimètres (2.91m) en développement, dix-neuf mètres et quatre-vingt-cinq centimètres (19.85m) en ligne droite et partie par une courbe sur une longueur développée mesurant cinq mètres et soixante-treize centimètres (5.73m).

Du deuxième côté, par un chemin commun non-asphalté de quatre mètres (4.00m) de large, séparant le terrain de Andreas Tanner de celui présentement décrit, sur trente-quatre mètres et vingt-sept centimètres (34.27m).

Du troisième côté, par Ismael Abdool Latiff Sohawon, sur vingt-six mètres et deux centimètres (26.02m).

Du quatrième et dernier côté, partie encore par Ismael Abdool Latiff Sohawon, partie par un chemin commun non-asphalté de trois mètres et soixante-dix centimètres (3.70m) de large (non-couvert) et partie par Mamode Ibrahim Imri sur une longueur totale mesurant trente-huit mètres et quarante-quatre centimètres (38.44m). »

The deed of prescription of the immovable property, together with the memorandum of survey accompanying it, may be inspected at my office.

Any person who claims to be the owner or part owner of, or to have an interest in, the whole or part of the immovable property may, within 3 months as from 23/05/2022, object to the transcription of the deed of prescription by serving on me and on the occupier a notice of objection setting out the grounds of his objection.

23/05/2022

Me. MOHAMMAD YOUSSEF AUMJAUD  
 NOTARY PUBLIC  
 HENNESSY TOWER, PORT LOUIS.

### NOTICE UNDER THE ACQUISITIVE PRESCRIPTION ACT 2018

Notice is hereby given that Mr Jaydun JEENAH, residing at Triplet, Pamplemousses, has requested me to transcribe a deed of prescription of an immovable property of which the location, description and boundaries are as follows –

- (a) LOCATION: Triplet – DISTRICT: Pamplemousses;  
 (b) DESCRIPTION: 789.93m<sup>2</sup> (PIN No. 1215500307);  
 (c) BOUNDARIES as per a memorandum of survey drawn up by Mr P. G. Bruno DUMAZEL, Land Surveyor, on 24/01/2022, registered in Reg LS99/9909826.

« Du premier côté, par Avenue Goswami Tulsidas, sur vingt mètres et quarante-cinq centimètres (20.45m).

Du deuxième côté, par Dooshian Gokhool, sur trente-neuf mètres et soixante-dix centimètres (39.70m).

Du troisième côté, par Lalchand Koosul, sur dix-neuf mètres et quarante-cinq centimètres (19.45m).

Et du quatrième et dernier côté, par Sabeetry Dussoye, sur trente-neuf mètres et cinquante centimètres (39.50m). »

The deed of prescription of the immovable property, together with the memorandum of survey accompanying it, may be inspected at my office.

Any person who claims to be the owner or part owner of, or to have an interest in, the whole or part of the immovable property may, within 3 months as from 23/05/2022, object to the transcription of the deed of prescription by serving on me and on the occupier a notice of objection setting out the grounds of his objection.

23/05/2022

Me. MOHAMMAD YOUSSEF AUMJAUD  
 NOTARY PUBLIC  
 HENNESSY TOWER, PORT LOUIS.

### NOTICE FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

#### NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, Dhananjay Choolun will apply to the District Council of MOKA for a Building and Land Use Permit for a proposed Tuition centre at New Road, Quartier Militaire

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 25.05.2022

### VOLUNTARY WINDING UP OF AN ASSOCIATION

Notice is hereby given under Section 16(3) of the Registration of Associations Act that "Gandhian Basic School Parent Teacher Association" registered under the provisions of the same Act has been voluntarily wound up and that its property is vested in me.

Any person having in his possession any property, books or funds belonging to the said association must deliver same to me forthwith and any claim upon such property may be lodged to me not later than one month after the date of publication of this notice.

Dated 18 May 2022

V.Sanasy  
 Registrar of Associations

Registered at Registrar General Department Mauritius

Title No:



A202205/001168

Digitally signed by AGA SING RUGHOO Deviantec Statement: For registration

Signature:

Date: 2022-05-30 13:26:19

Paid: 450 MUR